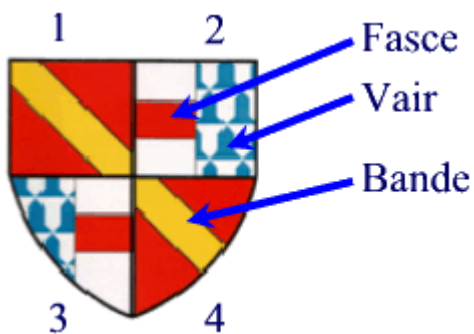


Les Armoiries de la commune d'Autrêches :

L'héraldique est l'art de décrire et créer des armoiries. Nous allons l'utiliser pour expliquer celles des seigneurs d'Autrêches au XVème siècle.


Couleurs :

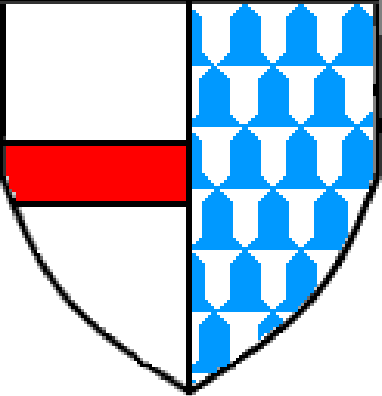
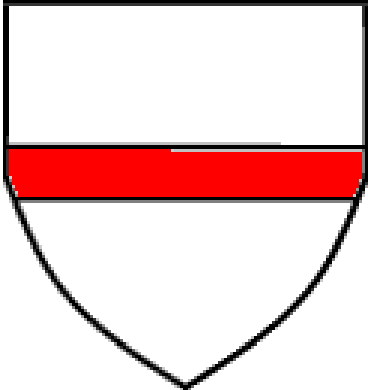
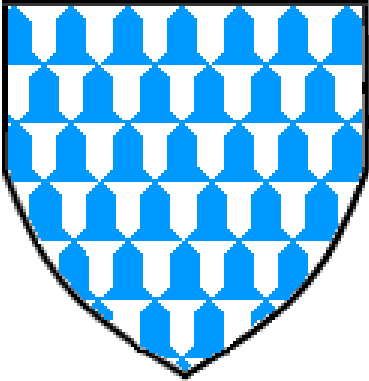
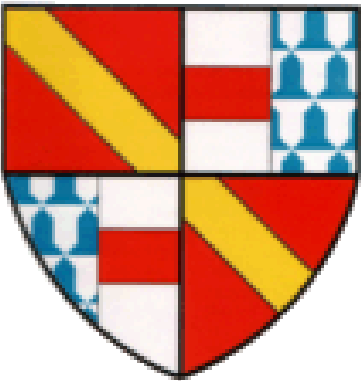
- Gueules = rouge (symbole d'amour, désir de servir sa patrie, charité, victoire, ardeur)
- Or = jaune (symbole d'intelligence, prestige, vertu, grandeur, jugement)
- Argent = blanc (symbole de netteté, sagesse, droiture, franchise)
- Azur = bleu
- Sinople = vert



- Sable = noir

Les armoiries des seigneurs de cette époque sont sculptées sur une clef de voûte de l'église. Il s'agit plus particulièrement de celles de Jean de Hénin, seigneur de Bossut.

	<p>Les armes des Hénin-Bossut sont de gueules à la bande d'or.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------

	<p>Jean de Hénin-Bossut reçoit la terre d'Autrêches en épousant Catherine, fille de Jean II de Béthune, le deuxième fils de Jean de Béthune, seigneur de Vendeuil qui était lui-même marié à Jeanne, la fille aînée d'Engerrand vicomte de Meaux, issu de la famille des Coucy. Ainsi Jean de Hénin-Bossut modifie-t-il ses armes en superposant celles des Béthune et des Coucy.</p>
	<p>Les armes du comté de Béthune sont d'argent à la fasce de gueules.</p>
	<p>Les armes des seigneurs de Coucy sont de vair, une fourrure qui s'inspire de celle des écureuils de Sibérie, au dos gris-bleu et au ventre blanc, qui doublait le manteau des hautes personnalités. Les dos, cousus tournés vers le haut et les ventres tournés vers le bas, sont représentés par une alternance de clochettes d'azur (bleu) et de pots d'argent, posés sur quatre ou cinq rangées horizontales, appelées tires, décalées les unes par rapports aux autres.</p>
	<p>Lorsque l'on doit réunir trois écus, les armes les plus importantes, celles du père dans le cas d'armoiries familiales, occupent toujours le premier et le quatrième quartier tandis que les deux autres sont répartis dans le deuxième et troisième quartier, dans l'ordre de leur acquisition. Cette pratique permet d'enrichir ses armoiries de celles d'ascendants illustres (les Coucy étaient les seigneurs les plus puissants du royaume au XIVème siècle) et de témoigner d'alliances brillantes.</p>

Ainsi obtient-on le blason suivant : écartelé aux 1 et 4 de gueules à la bande d'or, aux 2 et 3 parti d'argent à la fasce de gueules à dextre, de vair à senestre.